



Évreux, le 19 mai 2015

SIGNATURE DU 400^{ÈME} CONTRAT DE GÉNÉRATION

Mardi 19 mai – 15H30

Campus Dedienne - Saint-Aubin-sur-Gaillon

Le préfet communique

Je signe ce jour, le 400^{ème} contrat de génération pour le département de l'Eure avec l'entreprise « Dedienne » basée à Saint-Aubin-sur-Gaillon.

Mise en place en 2013 pour lutter contre le chômage des jeunes et des seniors, ce dispositif d'aide à l'emploi vise à créer des binômes jeune-senior pour encourager l'embauche des jeunes et garantir le maintien dans l'emploi des seniors.

Une aide financière de 4 000 euros, est ainsi versée pendant trois ans (**soit 12 000 €**), aux entreprises de moins de 300 salariés qui recrutent un jeune de moins de 26 ans en CDI ou de moins de 30 ans s'il est travailleur handicapé, et concomitamment, maintiennent dans l'emploi en CDI un salarié d'au moins 57 ans ou d'au moins 55 ans s'il est travailleur handicapé.

Le montant de l'aide est multiplié par deux (8 000 euros) pendant trois ans (**soit 24 000 €**) en cas de double recrutement en CDI, d'une part, d'un jeune de moins de 26 ans et, d'autre part, d'un salarié d'au moins 55 ans.

Afin de continuer à encourager la conclusion des contrats de génération de nouvelles dispositions réglementaires viennent d'intervenir en mars 2015 ; elles simplifient la procédure d'instruction et prévoient l'élargissement du dispositif aux jeunes recrutés en contrat d'apprentissage.

Les intérêts pour une entreprise de recourir à un tel dispositif sont multiples. Il peut s'agir d'embaucher de nouveaux talents, de transmettre des savoir-faire, de maintenir des compétences en interne voir, pour son responsable, d'accompagner la transmission de l'entreprise.

Dans l'Eure, depuis le démarrage du dispositif, 75 % des demandes d'aide sont déposées par les entreprises de moins de 50 salariés et ce sont donc essentiellement de petites entreprises qui en bénéficient.

Pour bénéficier de l'aide et pour tout renseignement, contactez Pôle Emploi au 39 95 ou consultez le site www.contrat-generation.gouv.fr

Aujourd'hui, c'est avec l'entreprise « Dedienne » dont le site de Saint-Aubin-sur-Gaillon, qui emploie 118 salariés, que je vais signer, symboliquement, ce 400^{ème} contrat de génération dans le département de l'Eure. L'entreprise « Dedienne » poursuit sa dynamique de développement économique et contribue au développement de l'emploi des jeunes et des seniors dans l'Eure.

René BIDAL

Contact presse :

Service départemental de la communication interministérielle : 02.32.78.27.33 / 27.35